

Le martyre de Maurice Conté en seize lettres

que la situation n'a pas été détaillée dans les documents de la partie 1. Il a également été, au cours de l'entretien, question de la situation financière de la compagnie. Lors de l'entretien avec le directeur général, M. Gray a fait état d'une forte baisse des bénéfices de la compagnie, estimant à 10% la diminution de ces derniers par rapport à l'année précédente. Lors de l'entretien avec le président du conseil d'administration, M. Gray a fait état d'un résultat net de 10 millions de dollars canadiens pour l'année 1992, alors qu'il y avait un résultat net de 12 millions de dollars canadiens pour l'année 1991. Lors de l'entretien avec le président du conseil d'administration, M. Gray a également fait état d'une diminution de 10% des bénéfices de la compagnie par rapport à l'année précédente. Lors de l'entretien avec le président du conseil d'administration, M. Gray a également fait état d'une diminution de 10% des bénéfices de la compagnie par rapport à l'année précédente.